POUR LES PAUVRES

La Comité de la « Panhellénique » a fait remettre pour les pauvres de notre cité, à M. le maire de Lille, une somme de 30 fr. 80 qui a été transmise au Bureau de Bienfaisance. Cette somme provenait d'une quête faite à l'issue d'une conférence donnée dimanche dernier par les jeunes étudiants grecs au Conservatoire de Lille.

PIÉTINE PAR UN CHEVAL

Hier, vers deux heures de l'après-midi, un cheval attelé à un tilbury, conduit par M. Alfred Leroux, demeurant rue Sadi-Carnot, à Hellemmes, traversait la Grande-Place. A l'angle de la rue Neuve, l'animal prit peur d'un car, monta sur le trottoir et renversa M. Louis Descamps. Celui-ci relevé par des passants, fut transporté dans une pharmacie voisine où il reçut les soins d'un docteur. Le praticien constata que M. Descamps était grièvement blessé aux jambes et le fit reconduire chez lui en voiture d'ambulance.

Serviettes hygiéniques

la boîte de 6 avec ceintures depuis 1 fr. 75, pantalons depuis 3 fr., chez Mlles Assolvion, bandagistes des principales maisons de santé de la région, 5 bis, rue du Palais-Rihour. Personnel entièrement féminin. Téléphone 20.35.

AU PARQUET

Deux jeunes vauriens

René Bergeman, 11 ans, et Maurice Verbrugge, 14 ans, qui avaient commis des vols et brisé à l'aide d'une carabine les carreaux de l'usine Agache, à Marquette, viennent d'être renvoyés par M. Gobert, juge d'instruction, devant le tribunal correctionnel, audience du 14 juin.

MANŒUVRES DE GARNISON

Les manœuvres de garnison que les troupes de Lille ont exécutées les 4 et 5 juin ont compris des exercices de boulangeries roulantes de campagne. Un groupe d'artillerie de Douai y prenait part.

Mercredi soir, les troupes ont couché à Wannehain, Bourghelles et Bechy. L'ennemi était représenté par le deuxième bataillon du 43e qui a couché à Sainghin. Le 4 au soir et le 5 au matin, les troupes ont mangé le pain fabriqué par les boulangeries roulantes.

Le retour des unités aura lieu à Lille aujourd'hui vers midi.

DEUX CHENAPANS

Vers midi, lundi, que M. Valkens, demeurant rue de Flandre, effectuait une livraison dans un immeuble de la place de Béthune, des malfaiteurs dérobèrent dans sa voiture un panier dans lequel on trouvaient 10 kilogrammes de beurre et un portemonnaie contenant 16 francs.

Un passant, témoin du vol, donna le signalement des voleurs qui furent arrêtés quelques instants plus tard dans un estaminet de la place de Béthune. Ce sont les nommés Louis Honicotte, 23 ans, et Polydor Lobbestael, 20 ans, tous deux sans domicile fixe.

Interrogés, ils nièrent le vol, mais n'en furent pas moins maintenus en état d'arrestation.

Lobbestael était sorti lundi matin de la maison d'arrêt.

ROUBAIX

CONTRE LES TROIS ANS

La police a été avisée d'avoir à saisir partout où elle la trouvera, la nouvelle brochure de la C. G. T. contre les 3 ans.

LES GREVES

Aucun changement dans la situation de la grève de la filature de coton Etienne Motte et Cie, rue d'Alger.

Toutefois, une centaine de chômeurs de la catégorie du gros ont repris le travail hier matin.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Afin de répondre à l'aimable invitation qui lui a été adressée, le Cercle des XL prêtera dimanche prochain son bienveillant concours à la Fête de Bienfaisance, organisée au Collège de Jeunes Filles à Tourcoing.

Il y exécutera à 5 heures du soir, un programme des plus choisis et nul doute que les vaillants chanteurs Roubaisiens y seront l'objet d'une admiration bien méritée et y cueilleront une ample moisson de bravos.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGOT

Le concours de Tir de Printemps pour le Championnat 1913, s'est terminé le 25 mai dernier et comprenait trois catégories : Concours honneur (Championnat); Concours carabine, adultes ; Concours carabine scolaires.

Le classement arrêté le 2 juin donne les résultats suivants :

1° Concours Honneur, Championnat. — Tir au fusil Jouvet à 20 m., dans les trois positions, épreuve debout sur silhouette et épreuve à la carabine, addition des meilleurs cartons. Maximum: 180 points : 1er, Champion pour 1913 : M. Gaston Duburcq, 169 p. ; 2e, E. Dupont, 167 p. ; 3e, L. Dewispelaere, 165 p. ; 4e, Queneaux, 157 p. ; 5e, D. Dubois, 153 p. ; 6e, Pierre Dubois, 151 p. ; 7e, F. Florquin, 148 p. ; 8e, M. Parés, 138 p.;

2e Concours Carabine adultes. — Maximum, 40 points. — 1er, M. L. Dewispelaere, 39 p. ; 2e, G. Delefosse, 39 p. ; 3e, H. Dupont, 38 p. ; 4e, E. Herchues, 38 p. ; 5e, G. Dubureq, 38 p. ; 6e, P. Jorion, 37 p. ; 7e, H. Perche, 37 p. ; 8e, Ch. Lingel, 36 p. ; 9e, Delaegher, 36 p. ; 10e, F. Florquin, 35 p. ; 11e, D. Dubois, 35 p. ; 12, P. Guédin, 33 p.

3e Concours Carabine Scolaires. — Maximum, 40 points. — 1er, Heblebink, 35 p. ; 2e, Cambier, 33 p. ; 3e, Castermann, 32 p. ; 4e, Parent, 32 p. ; 5e, Segard, 31 p. ; 6e, Desmet, 31 p.

Les réclamations ou demandes de renseignements relatifs à ce concours seront reçus par écrit jusqu'au 7 juin au siège social.

La distribution des prix aura lieu à la réunion générale du 5 juillet.

FÉDÉRATION POUR LE PERFECTIONNEMENT DU TIR A L'ARME DE GUERRE A LONGUE PORTÉE.

Tir du dimanche 8 juin, Section F., de 8 heures et demie à 11 heures 3/4.

Commissaire : M. le capitaine-instructeur: M. G. Morille.

Sections E. et D. De 2 heures à 5 heures.— Commissaire : E., M. G. Houzel; D, M. Louis Ranx. — Instructeur : M. Legny.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS.

Groupe mécanique. — La réunion mensuelle du Groupe mécanique aura lieu au local, 55, rue Neuve, le dimanche 8 juin, à 10 heures et demie. Ordre du jour : Exposition de Gand. Questions diverses.

L'Asthme d'Eté. — Ses causes

(Suite)

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie : 1° l'hérédité ; 2° l'action des pollens, des poussières et les microbes contenus dans les fosses nasales ; 3° l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement : soigner le rhume de cerveau avec le Narizol. Berthiot et combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la poudre Louis Legras, ce merveilleux médicament qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. — Narizol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris. 132

TOURCOING

A propos du Conseil municipal

Nous ne voulons pas incriminer la bonne foi des conseillers socialistes, encore moins les accuser de vouloir faire du bluff.

Cependant il faut bien avouer que les raisons qu'ils ont données pour refuser de voter l'emprunt rendu nécessaire pour l'extension du réseau électrique, ne sont pas sérieuses.

M. Pierpont, qui a la mauvaise habitude que tout le monde comprend d'ailleurs et qui fait sourire bien des gens, de mettre en avant, à tout propos, M. Bron, aurait voulu que ce dernier ait eu le don de prophétie pour deviner les nouvelles garanties que le Préfet du Nord exigerait.

Ce don de prophétie qu'il voudrait voir posséder par M. Bron, beaucoup de socialistes, dans des cas pareils, ne l'ont pas eu. Ceci soit dit en passant.

L'emprunt est nécessaire, M. Pierpont et ses amis l'ont reconnu puisqu'ils l'ont voté le 4 mars. Ils refusent aujourd'hui parce que la préfecture exige une nouvelle garantie, qui est et sera certainement toujours de pure forme.

Cette nouvelle garantie ne fait pas que l'extension du réseau électrique ne soit pas nécessaire et que par conséquent il ne soit plus nécessaire de recourir à l'emprunt.

Si la manière de voir de M. Pierpont rentrait dans l'usage des municipalités, aucun emprunt ne serait plus possible. Il faudrait renoncer à tous les travaux d'utilité publique.

Les villes verraient alors les mauvais jours que traverse en ce moment la verrerie socialiste d'Albi.

Cette verrerie, qui devait être un modèle de la cité future, rêvée par les collectivistes, un champ d'expériences du prolétariat, organisé, a des craquements. D'après les ouvriers socialistes eux-mêmes, la verrerie ouvrière d'Albi est acculée à ce dilemme : « Fermeture ou dictature. »

On peut parier cent contre un que si à Roubaix un emprunt nouveau est reconnu nécessaire, M. Lebas ne lèndra pas le raisonnement que M. Pierpont et M. Destombes ont tenu à la réunion du conseil municipal du 3 juin à Tourcoing.

M. Valin a donné le mot juste quand il a dit : Les contribuables ne pourront pas trouver mauvais que malgré les garanties demandées, puisqu'il s'agit d'arriver à l'exécution d'un programme de travaux reconnus nécessaires, refuse le vote du 4 mars.

AU BAL

Le rencontre. — Le coup de revolver

Il y avait bal à l'estaminet Deleroix, rue du Touquet. Parmi les danseurs se trouvaient un certain Dewasch Raoul, 17 ans, ouvrier peintre, demeurant à Wattrelos, carrière Siz, un autre copain bon vivant Bona Emile, 20 ans, garrotteur, demeurant rue des Trois-Pierres, 149, et la sœur de ce dernier. Cette jeune fille avait dansé avec Dewasch. Dewasch devait se trouver heureux puisque à 10 heures du soir Bona invite sa sœur à se retirer, il se fâcha tout rouge.

Une petite discussion eut lieu qui n'eut pas de suites. La scène avait lieu dimanche.

Malheureusement, mardi soir, à 7 heures, Bona et Dewasch se rencontrèrent aux coins des rues du Touquet et du Levant. Bona demande à Dewasch si la colère qui l'agitait dimanche était calmée. Pour toute réponse Dewasch montra ses deux poings. Sans solliciter Bona le saisit et le renversa. Celui-ci prenant un revolver tira un coup. La balle — Dewasch avait mal visé — lui traversa le mollet, et par ricochet blessa Bona à la jambe.

Bona a déposé une plainte en 4e arrondissement. M. Anthès a questionné les deux intéressés. Dewasch nie avoir eu en sa possession un revolver. Malheureusement pour lui deux témoins qui ont assisté à la lutte affirment le contraire. Le lemancier du cabaret Deleroix qui avait voulu le désarmer, avoue aussi qu'il avait bien un revolver. M. Deleroix avait suivi quelques instants Dewasch, mais craignant de recevoir une balle il avait cru prudent de rentrer chez lui.

Dewasch a eu un procès-verbal pour port d'arme prohibée et blessures.

LES VICTIMES DE L'EXPLOSION

Les obsèques de Emile Vienne, la victime de l'explosion qui eut lieu à l'usine Petit, rue de la Croix-Rouge, ont été célébrées hier au milieu d'une foule considérable. Nous avons remarqué dans l'assistance une délégation de la police et des pompiers, et M. Lentant, commissaire de police. Nombreuses couronnes.

Les obsèques de l'autre victime, Emile Depraete auront lieu vendredi.

SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'agent Vandamme était en service rue de la Croix-Rouge. Il aperçut un individu qui était couché au milieu de la rue. C'était un nommé Debues Albert, 33 ans, peigneur, demeurant à Mouscron, rue Saint-Pierre, qui était ivre. L'agent Vandamme le pria de se lever. Debues obéit, mais arrivé à une certaine distance il se mit à injurier Vandamme. Celui-ci le conduisit au violon. Chemin faisant il donna force coups de pied à l'agent.

M. Anthès, commissaire de police, l'a déféré au Parquet.

SUITES D'UN COUP DE PIED DE CHEVAL

M. Edmond Canonne, 71 ans, palefrenier, qui reçut en ventre un coup de pied de cheval à la minoterie Van Eslande, rue de la Croix-Rouge, et qui fut transporté à l'hôpital, est mort hier matin à 5 heures.

L'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

pris avec de l'eau de seltz ou nature et un filet de sirop de citron

DÉSALTÈRE IMMÉDIATEMENT et AGRÉABLEMENT

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ

PAR EXCELLENCE

recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

no.8

AUTOUR DE LILLE

BERSÉE

Accidents. — Le sieur Emile Féchard, en aiguisant sa faux pour toucher le pré de M. Constant Fraille, au hameau de la Vincourt a fait une chute sur l'instrument et s'est coupé le poignet. Des soins lui ont été donnés par le docteur Dubureq, de Bersée.

— Mme Devez, soixante-dix ans, a eu, dans son étable, le bras cassé d'un coup de pied d'une vache. La petite fille de Mme Devez qui, justement, se marinait ce jour-là, en apprenant l'accident, est tombée sans connaissance. Des soins ont été immédiatement donnés à la grand'mère et à la petite-fille.

LOOS

L'Union Française de la Jeunesse. — Dimanche 1er juin ont eu lieu les examens du cours de correspondance commerciale. Le jury était composé de M. Ruquet, directeur des cours ; M. Desquands, professeur de comptabilité à l'U. F. J. ; M. Fernond Crombette, rédacteur des postes et télégraphes ; M. Gaston Croubette, secrétaire commercial.

En voici les résultats :

1er prix à l'unanimité, M. Maximilien Kolesiere ; 1er prix ex-æquo, MM. Alfred Dumortier et Aimé Vanhems fils ; 2e prix à l'unanimité, M. Charles Teymens ; 2e prix ex-æquo, MM. Henri Dumon et Jules Dumortier ; 1re mention, MM. Henri Bipiière et Henri Monfort ; 2e mention, M. André Casier.

Ces résultats font honneur au distingué professeur, M. Aimé Vanhems, qui dirige ce cours avec un intéressant dévouement.

PHALEMPIN

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Phalempin s'est réuni le 1er juin, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Eugène Desmazières, adjoint.

Etaient présents : MM. E. Pipelart, Desmazières, Deleroix, Denneulin, Fecompraz, Deletombe, J. Pipelart, Chartier, Baudoux, Wagon, Bassery, Poilet et Willemot.

Absents : MM. Coget et Boulonger, excusés ; Buissette.

M. Deletombe est nommé secrétaire et M. Sentré, secrétaire adjoint.

Après adoption du procès-verbal de la dernière séance, le conseil approuve les comptes administratifs de 1912, exposés par M. Bassery, et présentant un excédent de recettes de 18.750 fr 98 il adopte ensuite les propositions pour le budget additionnel de 1913 s'élevant en recettes et en dépenses à 19.332 fr. 70. Et il établit le budget primitif de 1914 dont les recettes et les dépenses s'élèvent à 28.641 fr. 74.

Les comptes et budgets du Bureau de bienfaisance sont également approuvés, avec les chiffres suivants : Reliquat de 1912: 635 fr. 25. Budget additionnel de 1913 : 685 fr. 35 en recettes et dépenses et budget primitif de 1914 : 4.234 fr. 45 en recettes et en dépenses.

L'assemblée donne un avis favorable à la demande de M. E. Picavet, tendant à obtenir une demi-bourse du département pour sa fille Andrée, sourde-muette; et elle ajourne à l'année prochaine le règlement du supplément facultatif du traitement demandé par Mme Lebon, directrice de l'Ecole maternelle.

La demande de suppression de l'abreuvoir de la Place, faite par M. Breuvart, n'est pas admise. Le conseil en propose le déplacement perpendiculairement à la Place, dans le terroir et aux frais de M. Breuvart.

Les travaux de trottoirs et d'aqueducs sont admis, mais avec participation des riverains, dans les conditions convenues, et fixées par l'agent voyer, pour la rue du Plouick.

Le conseil ajourne à la prochaine séance l'approbation définitive du règlement de voirie municipale.

Sur la proposition de M. E. Desmazières, président, le conseil décide de fixer à 12 francs le taux mensuel des bourses d'assistance, à partir du 1er janvier 1914, et de demander au Conseil général la ratification de cette décision, qui permettra d'augmenter la pension des indigents, vieillards et infirmes.

Sont admis ensuite au bénéfice de l'assistance obligatoire les indigents dont les noms suivent : Labbe Marie, femme Labbe-Gaspard ; Yve Lobier-Hollin, Marchand Henriette, Lhuissier Charles et Ruggiéry Edmond.

Il est enfin décidé de faire une nouvelle démarche auprès de l'administration du chemin de fer du Nord et de faire circuler des pétitions individuelles, afin d'obtenir le chauffage et l'éclairage de la gare, à 4 h. 30 du matin, pendant les mois d'hiver, en faveur des voyageurs et surtout des nombreux ouvriers et ouvrières qui prennent les trains de 5 et 8 heures du matin.

Funérailles. — Jeudi dernier, ont eu lieu à Phalempin, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. J.-B. Dorchies, ancien membre du Bureau de Bienfaisance, décédé à Attiches, à 84 ans. Le deuil était conduit par M. Edmond Dorchies, son fils, membre du Bureau de Bienfaisance et lieutenant des sapeurs-pompiers, et par son gendre, M. L. Deletombe, instituteur à Attiches.

M. J.-B. Cogel, maire, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, a tenu à prononcer quelques mots sur la tombe de son ancien ami et collaborateur et à rappeler les qualités du défunt, qui fut toujours un travailleur courageux et économe, un excellent administrateur et un ferme républicain, et il l'a fait en termes émus qui ont fortement impressionné tous les assistants.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

LEERS

Le Conseil municipal s'est réuni en session budgétaire. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté, ainsi que le compte administratif du maire se créditant par 5.824 fr. 86 utilisant au budget additionnel. Le budget de 1913 est privé des 1.500 francs de patentes des mariniers. L'ouverture de débits de boissons est interdite à moins de 50 mètres des écoles, cimetières et églises. Les prestations sont converties en 1x2e vicinale. Plusieurs vieillards sont admis à l'assistance obligatoire et un avis favorable est donné aux demandes d'allocation des soutiens de famille.

ARMENTIERES

Résultat d'adjudication. — Un nouveau quartier de cavalerie, pour une valeur de 1.613.000 francs, doit être construit à Douai. Les bâtiments doivent être complètement terminés pour le 1er avril 1914. C'est M. Maurice Debosque, entrepreneur à Armentières, qui a été déclaré adjudicataire des travaux.

Convocation. — L'Union syndicale et fraternelle des ouvriers charpentiers et menuisiers d'Armentières et environs convoque les adhérants à une réunion extraordinaire et obligatoire le jeudi 5 juin 1913, à 6 heures et demie, café de l' « Harmonie », Grande-Place.

Ordre du jour : augmentation des salaires.

LA TISANE AMÉRICAINE des SHAKERS

Les mérites de la Tisane Américaine des Shakers comme remède pour l'estomac ont été indubitablement prouvés: LA Dyspepsie et la Tisane se sauraient exister ensemble.

L'EXPÉRIENCE L'A DÉMONTRÉ

197

NORD

DOUAI

Ouvrier blessé. — Emile Meriz, 25 ans, pontonnier aux Forges de Douai, demeurant rue Deforest, a été blessé au cours de son travail.

Le docteur Baude, qui lui a donné des soins, a constaté une fracture de la base du crâne et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Vol. — On a volé, dans un bâtiment en réparation rue Saint-Jean, du plomb au préjudice de M. Dertrand, entrepreneur de couvertures.

M. le Commissaire de police a chargé l'agent de sûreté Douai d'enquêter à ce sujet.

Uns chuts grave. — La aull, la servente de Mme Antony, rue de la Tour-de-Bourgogne, une jeune fille de 20 ans, Mlle Rosine X, âgée de 20 ans, originaire d'Auby, a fait une chute dans l'escalier de la maison et s'est fracturé la cheville et la jambe droite.

La pauvrette a reçu les soins du docteur France.

Un sauvetage. — Mardi soir, un écolier, Victor Talincloux, âgé de 7 ans, retournait chez ses parents, en suivant la Scarpe et, pour jouer, avait enjambé le garde-fou, se pendant au-dessus de la rivière.

Soudain, en quei Desbordes, l'enfant perdit l'équilibre et tomba à l'eau. Un passant, M. Klébor Legrand, bouleier à Longueil-Annel, dont le bateau est en stationnement à Dorignies, se jeta à l'eau et fut assez heureux pour sauver l'enfant qu'il ramena sain et sauf sur la berge.

M. Raoul Dubron, conseiller municipal, témoin de cet acte de courage, a vivement félicité le marinier du dévouement dont il venait de faire preuve.

SIN-LE-NOBLE

Blessé — Mardi soir, vers six heures, on a camassé route Nationale un individu qui était couché le long du mur de la propriété Courtecuisse et on l'a transporté à l'estaminet Salengre où le docteur Pelle lui a donné des soins et l'a fait conduire à l'Hôtel-Dieu de Douai.

Cet homme est un sieur Emile Morel, âgé de 47 ans, demeurant à Boiseux-Saint-Marc (Pas-de-Calais), employé comme terrassier aux travaux des voies du chemin de fer, près de la gare de Sin-le-Noble, qui a était fait une entorse au pied droit.

Budget communal. — Dans sa dernière séance, notre Conseil municipal était appelé à discuter le compte administratif de la Municipalité et à établir des prévisions pour le budget de 1914. Nos lecteurs nous excuseront d'avoir attendu jusqu'aujourd'hui pour publier cet article ; mais la « Gazette de Sin-le-Noble » contenait tellement d'inexactitudes dans la première partie de son compte rendu, que nous nous sommes décidés à attendre la seconde pour rétablir la vérité.

Disons de suite que le compte administratif présenté par M. le Maire, épluché article par article, a été adopté par la majorité sans que la minorité ait soulevé la moindre critique. Quelques explications furent demandées par la minorité (tout le monde ne comprend pas ne budget) et c'est tout. Notre commune est donc bien administrée et les contribuables peuvent avoir confiance dans la sagesse et la prudence de leur dévoué maire.

Ceci dit, revenons à la « Gazette » et rectifions son compte rendu sans crainte d'être démenti.

La lecture du procès-verbel est trop monotone dit-elle. Que son reporter demande donc à ses amis de proposer le vote d'un crédit pour l'achat d'un phonographe, cela le distraira un peu.

Elle ajoute que M. Foucout a fait une très judicieuse observation au sujet de la salle des fêtes rompriss, dans les travaux d'aménagement des anciens immeubles de la Ste-Union. Il n'a d'ailleurs pas insisté après que M. le Maire lui eût donné l'explication nécessaire, attendu que la construction d'une salle de fêtes isolée, pouvant servir aux conférences politiques et électorales contenait beaucoup plus cher et que son emplacement serait très difficile à trouver at combien de centimes additionnels faudrait-il imposer pour réaliser un tel projet !

La « Gazette » ajoute ensuite au rompte administratif de 1912 adopté sans aucune critique de la minorité. M. Wibault a bien posé une question qu'elle passe sous silence. Pourquoi ! Mystère ! M. Wibault aurait commis une gaffe !

Quant à la grossière plaisanterie au sujet des félicitations, bien méritées d'ailleurs, adressées à M. le Maire, nous nous bornerons simplement à en retourner l'injure à son auteur.

Dans le budget primitif de 1914, elle inscrit également que M. Wilmot a réduit différents crédits même obligatoires, comme ceux ayant trait à la protection de la santé publique. Elle se trompe encore et induit ses lecteurs en erreur. Les dépenses concernant le protection de la santé publique ont été augmentées et des explications furent données pour d'autres crédits facultatifs à M. Boissonnet qui s'est déclaré satisfait.

Encore une erreur de sa part, (en fait-elle grand Dieu !) lorsqu'elle parle des prévisions pour l'entretien des bâtiments communaux. Les renseignements les plus clairs n'ont-ils pas été fournis par un membre de la majorité, en prouvant à M. Foucaut qu'il était inutile de prévoir une somme supérieure à celle prévue, dans le seul but d'augmenter les centimes additionnels, ce qu'il a très bien compris.

Allons dites-le, son rédacteur est comme beaucoup, il ne comprend pas grand chose en matière budgétaire.

Quant à l'observation de M. Boissonnet en ce qui concerne le traitement facultatif accordé aux instituteurs et institutrices, nous connaissons trop ces sentiments vis-à-vis des écoles laïques, pour la commenter.

Voilà exactement ce que fut le dernier séance de notre Conseil municipal, et les auditeurs sans parti pris, peuvent en témoigner

VÉRITAS.

FECHAIN

Les rosards à deux pattes continuent leurs exploits malgré toute la vigilance de la gendarmerie.

L'une de ces dernières nuits ils ont volé 4 lapins valant 15 francs chez Mme Dieconsell, et 7 lapins valant 21 francs chez M. Badart.

LALLAING

Un enfant disparu. — On signale la disparition survenue il y a plusieurs jours du jeune Arthur Escutière, âgé de 14 ans, fils d'un ouvrier mineur.

On suppose que ce gamin dont l'enfance s'est écoulée à Vendin-le-Vieil, dans le Pas-de-Calais, aura voulu retourner dans cette commune, et c'est de ce côté qu'on le recherche.

VALENCIENNES

Aviation. — Des délégués de l'autorité militaire sont venus mardi matin, à Valenciennes, pour déterminer, d'accord avec la municipalité, l'emplacement du mât à signaux et du hangar magasin, pour lesquels le Conseil municipal a voté des crédits dans la séance du 15 mai dernier.

Arrivés par le vélo des airs, les délégués sont repartis par voie de fer.

Préparation militaire. — M. Adhémar Descamps, moniteur-chef de le société de gymnastique « La Vaillante », vient de recevoir de M. le Ministre de la Guerre, une lettre de félicitations pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve en contribuant à l'œuvre de la préparation militaire.

Nous lui adressons nos bien vives félicitations.

Concert. — Un concert sera donné par la musique du 127e à la place Verte, aujourd'hui jeudi, à 3 heures et demie.

Grève. — Une trentaine d'ouvriers menuisiers de l'entrepreneur Guelton se sont mis en grève parce qu'on ne leur a pas accordé l'augmentation de cinq centimes à l'heure qu'ils réclamaient.

CAMBRAI

AVESNES-LES-AUBERT

Un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Pourret Pierre, tisseur, pendant que celui-ci était dans les champs.

La toiture fut brûlée ainsi que des meubles et une certaine quantité d'effets d'habillement. On ignore la cause du sinistre. Les dégâts sont évalués à 1700 francs. Il y a assurance.

AVESNES

MAUBEUGE

Concert. — « Le Société Philharmonique » donnera un concert place Verte le jeudi 5 juin, à 20 heures.

Programme : Ha Avant, Meneel ; Ouverture d'Egmond, Beethoven ; Sélection sur Philémon et Baucis, Gounod ; Ballet de Sylvia ; Dépêche télégraphique, valse, Strobl.

Aviation. — Les lieutenants Yence et Rochette sont partis mardi matin de Maubeuge, à Mourmelon, par la voie des airs ; seul le lieutenant Yence a atterri au camp de Châlons

Jeu de boule. — Le 8 juin, à 1 heure et de-

Feuilleton du 5 juin 14

Les Destructeurs du Monde

par Paul-Yves SEBILLOT

Sans se douter de rien ils continuaient leur conversation, ne s'aperçevant pas qu'ils étaient épiés et filés : ils arrivèrent ainsi jusqu'à l'Ecole de Chimie Appliquée.

— Oh ! mon père, regarde donc la belle auto ! s'exclama Madeleine en lui montrant la voiture rouge qui, depuis quelques instants, s'était arrêtée près de l'Ecole de Pharmacie.

— Elle est, en effet, magnifique, répondit le professeur.

Comme ils passaient devant la porte de l'Ecole de Chimie, Monsieur Kreuzay s'arrêta et dit à sa fille :

— Mais, à propos, sais-tu que ton fiancé doit être ici ! Si j'entrais le chercher, il viendrait déjeuner avec nous ; j'ai justement besoin de lui parler, c'est une excellente occasion...

— J'en serai ravie, mais à condition que vous ne parliez pas « chimie » à table ; moi, ça me coupe l'appétit, ajoute-t-elle, rieuse.

— Nous n'en parlerons qu'en prenant le café ; es-tu satisfaite ?

— Oh ! merci, mon père chéri !

— D'ailleurs, si j'ai à lui parler, c'est pour lui annoncer une bonne nouvelle qui ne peut que l'aire agréable.

J'ai fu son travail sur une découverte qu'il vient de me soumettre. Elle est très sérieuse et les conséquences peuvent en applications industrielles, devenir une affaire excellente.

Cette découverte va lui ouvrir sondain un brillant avenir en lui permettant de se créer une belle situation et dès lors rien ne s'opposera plus à votre mariage...

— Dans ce cas, allez vite chercher Victor ; moi je n'entre pas, ça sent trop mauvais dans votre école, dit-elle en faisant une gentille petite moue.

— Alors, attends-moi sur le trottoir, je ne fais qu'entrer et sortir, le temps de te prévenir. »

Et le professeur, laissant sa fille près de la porte, pénétra dans le bâtiment et se dirigea vers le laboratoire où travaillait son futur gendre.

Pendant ce temps, Madeleine se promenait de long en large sur le trottoir, allant jusqu'à l'angle de la rue Michelet et revenant sur ses pas jusqu'à la porte de l'école.

Comme, pour la seconde fois, elle arrivait à l'angle de la rue, elle fit brusquement un saut en arrière et tenta, mais en vain, de fuir.

Les deux individus qui l'avaient suivis venaient de surgir devant elle, et avant qu'elle eût pu pousser un cri et se dégager, ils l'avaient saisie et emportée vers l'automobile qui, maintenue sous forte pression, trépidait, prête à partir.

A ce moment, M. Kreuzay et Victor Verdier sortaient, en causant, de l'Ecole de Chimie. Madeleine les aperçut, et comme le sein d'un de ses ravisseurs l'empêchait de crier, elle le mordit nerveusement, ce qui lui fit retirer ce baillon de chair, d'un geste de douleur.

— Mon père ! Victor ! au secours ! » s'écria-t-elle.

Les deux chimistes, entendant cet appel, virent avec stupeur les bicornus qui, de force, faisaient entrer la jeune fille dans la voiture et ils coururent pour le délivrer.

Madeleine était déjà dans l'automobile, où elle continuait à se débattre, et le chauffeur mettait la machine en mouvement lorsque Victor Verdier, plus alerte que M. Kreuzay, arrivant au secours de sa fiancée voulut ouvrir le portière. Mais à peine avait-il mis le main sur le bouton qu'un violent coup de poing en pleine poitrine l'envoya rouler sur la chaussée, tandis que l'auto démarrait et filait à toute vitesse dans la direction de l'Observatoire.

Dès qu'il se fut relevé, le jeune homme courut après la voiture rouge, dans le fol espoir de la rejoindre. Il arriva ainsi jusqu'au boulevard Montparnasse.

Là, il sauta dans un taxi-auto qui se trouvait à la station et ordonna au chauffeur de partir à grande allure vers les Gobelins, par le boulevard de Port-Royal.

C'était, en effet, de ce côté qu'automobile des ravisseurs s'était dirigée.

Mais le taxi-auto ne pouvait lutter de vitesse avec la 40 HP des fugitifs et Victor perdit leur trace au carrefour des Gobelins.

Par bonheur, un gardien de la paix qu'il interrogea avait remarqué la voiture rouge et lui apprit qu'elle avait monté l'avenue allant vers la place d'Italie.

Le jeune chimiste ordonna à son conducteur de se lancer sur cette piste, mais arrivé à la porte d'Ivry, celui-ci refusa de sortir des fortifications.

L'automobile où se trouvait Madeleine n'était plus en vue, le jeune homme se rendit compte qu'il était chimérique de tenter plus longtemps de la rattraper, et il se fit reconduire rue d'Assas par le même taxi.

Il trouva le professeur triste et découragé, et il lui fit part de l'échec de sa folle poursuite.

Cette nouvelle achève d'abattre le pauvre père, qui se mit à pleurer.

Victor Verdier le réconforta de son mieux en lui faisant comprendre que Madeleine ne courait aucun danger immédiat, que ses ravisseurs avaient tout intérêt à le ménager et qu'il y avait bon espoir de le délivrer avant peu.

Ces paroles rendirent un peu de confiance à M. Kreuzay, et quand leur première émotion fut calmée, Victor et lui étudièrent ensemble les mesures efficaces et pratiques qu'il convenait de prendre.

Une plainte fut déposée à la Préfecture de Police et, grâce aux hautes relations du professeur, les meilleurs limiers du service de la Sûreté furent mis en campagne.

De son côté, Victor Verdier se livra à une enquête personnelle, et, grâce à l'obligeance d'un ami du père de Madeleine qui mit à sa disposition une excellente automobile, en obtint bientôt des résultats intéressants.

Tout d'abord, les détectives apprirent, par leur enquête, que les ravisseurs habitaient depuis une semaine dans une maison de la rue des Ecoles et que, pendant ces sept jours, un homme barbu, vêtu de noir et coiffé d'un chapeau mou aux bords rabattus, avait surveillé sans relâche la maison du professeur.

L'automobile rouge avait été vue stationnant chaque jour devant l'Ecole de Pharmacie, et de nombreux témoins affirmèrent avoir remarqué sa présence.

Sans doute, ceux qui méditaient l'enlèvement de Mlle Kreuzay guettaient, pour agir, une occasion propre.

Elle s'était enfin offerte à eux et ils en avaient profité avec une rapide audace.

On apprit aussi qu'ils étaient au nombre de quatre : le chauffeur, les deux hommes qui avaient emporté la jeune fille, et un quatrième personnage qui se trouvait à l'intérieur de la voiture au moment de l'enlèvement. Ce dernier paraissait être le chef des autres.

Néanmoins, ce renseignement étaient assez vagues et ne permettaient pas d'établir l'identité des ravisseurs.

Tous avaient donné à leurs logeurs des noms évidemment faux. Quant à celui qui semblait le chef de la bande, il n'habitait pas avec ses complices, mais demeurait rue Berthollet.

Une enquête approfondie apprit aux détectives que c'était un réfugié russe, qu'il prenait ses repas dans un restaurant de la rue Flatters et prétendait se nommer Korsakoff.

Toutefois, une perquisition faite à son domicile ne fit rien découvrir de suspect, et la concierge qui fut établie dans la maison ne donna aucun résultat : l'homme ne reparut pas, et personne ne se présenta pour lui rendre visite.

De son côté, Victor Verdier n'était pas resté inactif. Dans l'automobile mise à sa disposition, il s'était rendu, le soir même de l'enlèvement, à la porte d'Ivry, où il avait questionné longuement les employés de l'octroi.

Il avait ainsi appris par eux que la voiture rouge avait bien quitté Paris par cette porte ; mais après, quelle direction avait-elle suivie ?

Des télégrammes envoyés dès l'après-midi du premier jour dans diverses villes de la banlieue et de la province avaient heureusement permis de suivre sa trace et le lendemain même du jour où il avait eu la douleur de voir enlever sa fiancée, le jeune chimiste apprenait que les ravisseurs avaient fait un crochet qui les ramenait sur Versailles. De là, ils s'étaient lancés dans la direction de Chartres.

Ils avaient dû modifier encore leur itinéraire, car on les signalait à Saint-Germain-en-Laye, puis à Conflans.

Sans nul doute, ils cherchaient à dépister ceux qui, dans leur pensée, devaient les poursuivre.

Ils avaient cependant calculé sans le télégraphe et les relations de M. Kreuzay avec les hauts fonctionnaires de la Préfecture de Police.

Un dernier télégramme expédié de Pontoise annonçait que l'auto avait été aperçue vers six heures du soir dans cette ville et qu'elle l'avait seulement traversée pour s'éloigner par la route nationale.

Depuis cet endroit, on n'en avait plus aucune nouvelle.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PARSA QUALITÉ ET SA PRÉPARATION

98, rue Nationale, Lille

201